



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

DÉPARTEMENT DE  
LOIRE-ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT D'ANCENIS

**MAIRIE  
DE  
TRANS-SUR-ERDRE**

Tél. 02 40 97 22 53

Fax 02 40 97 77 14

E-mail : Mairie.Trans@wanadoo.fr

L'an deux mille onze,  
Le **15 novembre à 20 heures 30**,

Le Conseil Municipal de la Commune de Trans sur Erdre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Trans-sur-Erdre, sous la présidence de Monsieur Philip SQUELARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **10 novembre 2011.**

**Présents** : Mrs P. Squelard, P. Bouré, T. Cebron, B. Léoté, M. Praud, J.Y. Raitière, J. Squelard, J. Tatard, J. Taugain, L. Viau, Mmes C. Quiviger, C. Lebreton, A. Vidy.

Pouvoir de Séverine Niel à Jean Tatard.

Madame Anne Vidy a été élue secrétaire de séance.

### **OBJET : EOLIENNES EN PAYS D'ANCENIS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association « Eoliennes en pays d'Ancenis » (EOLA) est issue de l'essaimage de l'association Eoliennes en pays de Vilaine qui va construire prochainement le premier parc éolien-citoyen français dans le Morbihan.

EOLA propose de développer un parc éolien-citoyen avec leurs partenaires la SEM-ENEE 44 et la SAS « Site Watts Développement » sur la ZDE Teillé – Trans sur Erdre. Afin de commencer une pré-étude, EOLA consulte l'avis du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne un avis favorable au projet éolien-citoyen proposé par l'association loi 1901 « Eoliennes en pays d'Ancenis » (EOLA) et ses partenaires la SEM-ENEE 44, la SAS « Site Watts Développement » et la future société qui sera créée pour développer ce projet, sans que cela n'entraîne de dépenses pour la commune.
- Autorise la dite association et ses partenaires à lancer les études préalables à l'installation d'un parc éolien sur la ZDE Teillé- Trans sur Erdre.

Affiché le :

Pour copie certifiée conforme  
Le Maire  
Philip SQUELARD

